



# Coalition des familles homoparentales

**Bulletin de liaison - VOLUME XV - N° I – septembre 2013**

## **La Coalition des familles homoparentale : l'année à venir!**

*Par Mona Greenbaum, directrice de la Coalition des familles homoparentales*

*Bon retour!*

L'automne est presque arrivé et pour de nombreuses familles, c'est le retour à la routine de l'école et des activités parascolaires... C'est un moment excitant de l'année et le début de l'année également pour la Coalition des familles homoparentales (CFH).

À la Coalition, nous sommes dans nos nouveaux bureaux du Vieux-Montréal, à la Maison Parent-Roback, depuis 8 mois. Nous avons un superbe espace où vous pouvez venir nous visiter, consulter nos ressources parentales, exprimer vos préoccupations ou poser des questions. Nous souhaitons également annoncer avec fierté que nous avons un nouvel employé à temps partiel : Kévin Lavoie. Kévin travaillera avec la Coalition pour élaborer de nouveaux outils et ressources. Avec son expérience en travail social, en recherche et dans le milieu communautaire, Kévin est un atout précieux pour notre organisation.

*Qu'est-ce qui s'en vient cette année?*

Nous avons pensé vous donner un aperçu de quelques-unes des activités à venir. Les membres recevront tous les renseignements par l'entremise de notre bulletin et par courriel tous les mois, mais pour vous donner un avant-goût :

Pour les futurs parents, nous changeons notre format cette année. Plutôt que d'offrir des ateliers mensuels pendant toute l'année, nous avons décidé d'essayer un format de « fin de semaine intensive ». Deux jours complets de renseignements et d'échanges entre parents et futurs parents. Notre première fin de semaine intensive aura lieu les 5 et 6 octobre. Les réservations se feront selon le principe du premier arrivé, premier servi, jusqu'à un maximum de 40 personnes. Les places devraient s'envoler rapidement, mais ne vous inquiétez pas : nous offrirons la même fin de semaine en février 2014. Nous poursuivrons également nos présentations pour les futurs parents à Québec et nous planifions aussi des activités dans d'autres régions.

Et pour ceux et celles qui ont déjà des enfants, nous avons planifié deux conférences intéressantes. À l'automne, la conférence « Enfin je dors » sera consacrée à la manière de faire en sorte que votre jeune enfant fasse ses nuits. Plus tard dans l'année, nous aurons une conférence à propos de stratégies pour gérer vos vies chargées : « Pour parents débordés et en manque d'énergie ». Ça vous dit quelque chose?

En plus des activités familiales habituelles (activité d'Halloween, fête de Noël, cabane à sucre, sortie de camping, etc.), pour bien commencer l'année, nous organisons un magnifique pique-nique familial à la ferme biologique de Jenna et Eby à Chatham (près de Lachute). Ce sera une belle occasion pour les parents et enfants de se faire de nouveaux amis et de renouer avec d'anciens amis. De la nourriture sera disponible sur place ou vous pouvez apporter votre propre pique-nique (voir le dépliant ci-joint).

### *Et quels sont les autres projets?*

Comme vous le savez, l'un des principaux objectifs de la Coalition est de présenter diverses formations sur la diversité pour aider les professionnelles et professionnels qui travaillent avec les jeunes et les familles à avoir une pratique plus inclusive et à lutter contre la discrimination.

En lien avec cet objectif, nous avons reçu une subvention du ministère de la Justice du Québec pour nous rendre dans les douze facultés de l'Éducation de la province. L'idée est de faire la promotion de nos ateliers afin qu'un nombre grandissant de futurs enseignants et enseignantes ait suivi notre formation. Ces jeunes enseignants et enseignantes travailleront bientôt dans les écoles avec nos enfants.

Cela fait partie du travail général que nous faisons dans les garderies, écoles primaires, écoles secondaires, cégeps et universités. Depuis les 4 dernières années, nos deux équipes, établies à Montréal et à Québec, ont formé plus de 7000 professionnels et professionnelles dans 13 régions de la province et ont distribué près de 6000 trousseaux de ressources.

En ce moment, nous travaillons également à la mise à jour de cette trousse. En plus d'inclure beaucoup de nouvelles ressources innovatrices pour les enseignantes et enseignants, les travailleuses et travailleurs sociaux, ainsi que les psychologues (parmi les autres professionnelles et professionnels), nous aurons également de nouvelles sections sur la récente loi québécoise visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école (loi 56) et sur les ressources spéciales pour aider les enseignants et enseignantes en éducation physique à lutter contre l'homophobie.

Nous achevons également un guide juridique pour les parents et futurs parents LGBT. Nous travaillons à ce guide depuis deux ans avec des étudiants en droit de McGill. Cela sera sûrement utile aux nombreuses personnes qui nous appellent chaque semaine pour poser des questions juridiques.

Et, comme d'habitude, nous continuons à défendre toutes sortes de questions sur la parentalité. Jusqu'à maintenant, selon les appels que nous recevons des journalistes, il semble que les sujets de l'heure de l'année comprendront la procréation assistée, l'adoption et la maternité de substitution.

### *Comment nous aider?*

Avouons-le, ce dont nous avons le plus besoin, c'est du financement : nous ne sommes pas riches... Alors, même si vous habitez loin ou que votre vie effrénée vous empêche de participer à nos activités, devenir membre nous aide à poursuivre notre bon travail auprès de la communauté LGBT et auprès du grand public. Le coût pour renouveler votre adhésion est moindre que celui d'une sortie au cinéma avec les enfants. Si chaque famille qui reçoit ce bulletin renouvelait son adhésion, nous serions en mesure d'engager une deuxième personne à temps plein et de doubler le nombre d'enseignantes et enseignants et de travailleuses et travailleurs sociaux que nous formons chaque année.

Cependant, nous avons également besoin de votre temps. Ce qui fait que notre groupe connaît autant de succès, ce sont nos bénévoles. Les parents et futurs parents qui s'impliquent dans le groupe demeurent avec nous parce qu'ils savent qu'ils font partie d'un mouvement qui crée un changement social. En travaillant ensemble, nous sommes en mesure de changer les lois qui concernent nos familles, d'avoir accès à l'adoption et aux cliniques de fertilité, de nous marier... Nous avons maintenant l'occasion de travailler sur les attitudes des gens. C'est une immense tâche, mais elle est si importante pour nos enfants.

Nous sommes toujours heureux de recevoir votre aide, soit par votre adhésion, par un don ou par le bénévolat. C'est la seule façon de travailler pour rendre le monde meilleur pour nos enfants.

Dans l'espoir d'avoir de vos nouvelles ou de vous voir bientôt!

.....  
**Vous voulez écrire pour le bulletin? Envoyez vos articles, en tout temps, à [info@familleshomoparentales.org](mailto:info@familleshomoparentales.org) ou par la poste à CFH, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 405, Montréal (Québec) H2Y 1E6**  
.....

# Les nouvelles en bref à septembre 2013

## Les nouvelles du Québec

**23 mai 2013** – Le gouvernement québécois annonce qu'il va continuer de financer la **procréation assistée** pour le moment, mais qu'il va examiner s'il va continuer d'offrir gratuitement le programme aux couples souhaitant obtenir des traitements de reproduction.

Le ministre de la Santé Réjean Hébert a indiqué que les coûts du programme avaient explosé depuis son lancement en 2010. En 2012-2013, les 8 045 cycles de fécondation in vitro (FIV) ont occasionné des frais d'environ 60 M\$ à la province.

Selon le Dr Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le programme de procréation assistée de la province devrait être réservé aux couples éprouvant des problèmes médicaux d'infertilité plutôt que d'être offert comme « un bar ouvert » à quiconque souhaite avoir un bébé.

Un mois après que le ministère de la Santé du Québec ait demandé des **consultations publiques** pour examiner son populaire programme de FIV subventionné en vigueur depuis trois ans, les spécialistes médicaux, les gynécologues et les pédiatres du Québec sont intervenus dans le débat. Ils réclament des directives et des critères plus stricts, y compris une limite d'âge.

Le Dr Barrette a également cité un cas de présélection inadéquate survenu dans une clinique de Montréal, ce qui a mené au placement d'un bébé auprès de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) après que la mère ait été jugée inapte à garder l'enfant. « En ce moment, n'importe qui peut magasiner d'une clinique à l'autre. »

Dans le mémoire présenté par la FMSQ, le Dr Barrette s'interroge également à savoir si le système public devrait financer le traitement quand l'infertilité n'est pas uniquement provoquée par des facteurs biologiques. « Bien que les femmes célibataires et les couples homosexuels fassent de merveilleux parents, l'homosexualité n'est pas une maladie. » Ironiquement, aucun des 79 spécialistes en fertilité n'a été consulté pour la rédaction de ce mémoire.

Les consultations, menées par Robert Salois, Commissaire à la santé et au bien-être, examineront les enjeux cliniques, scientifiques, éthiques, sociaux, juridiques, organisationnels et économiques de la reproduction assistée. La **Coalition des familles homoparentales (CFH)** a déposé des recommandations dans le cadre de la consultation publique et présentera son mémoire à la Commission début septembre. La Commission ne devrait pas présenter ses conclusions avant 2014.

**9 juillet** – L'auteure-compositrice-interprète **Ariane Moffatt** et sa conjointe Florence Marcil-Denault, sont maintenant mères. En fait, Florence a donné naissance à des **jumeaux**. Ariane a annoncé la nouvelle sur Twitter.

« Ben ça y'est! Ils sont avec nous nos garçons Marcil-Moffatt en santé! 4 petits petons faits pour marcher... ensemble. Pur bonheur. 09/07/13 », a écrit la chanteuse. Le poids et le nom des garçons n'ont pas été annoncés pour le moment. Les parents, plus qu'habités à être sous le feu des projecteurs, veulent sans doute passer un peu de temps en privé en tant que nouvelle famille.

Ariane Moffatt sera en congé sabbatique pendant la prochaine année afin de jouer son nouveau rôle de maman. Elle a donné son dernier concert le 13 juin pendant les Francfolies de Montréal.

## Les nouvelles Canadiennes

**3 juin 2013** – Le Bureau du coroner en chef de l'Ontario a publié un rapport annuel dans lequel on indique que le taux de **suicide parmi les adolescents LGBT** est préoccupant.

Dans le rapport annuel de 2012 du Comité d'examen des décès d'enfants, il est noté que les adolescents LGBT « sont particulièrement à risque d'avoir des pensées et des comportements suicidaires (...). En effet, environ la moitié des jeunes LGBTQ ont déjà songé au suicide, et ils sont quatre fois plus susceptibles que leurs pairs de faire une tentative de suicide. »

Le rapport du coroner demande que plus de recherche soit effectuée sur le sujet pour « mettre en place des initiatives de prévention et d'intervention fondées sur les données ».

**4 juillet 2013** – Il est probable qu'une proposition, amorcée il y a huit ans, destinée à inclure les **droits des personnes transgenres** dans les lois interdisant la discrimination et les comportements haineux subira un autre contretemps législatif, et ce, en dépit du soutien de la majorité dans les deux chambres du parlement. Le projet de loi semblait en voie d'être adopté par le Sénat, mais n'a pas été soumis à un vote final avant l'ajournement d'été. Si le premier ministre Stephen Harper proroge le parlement pour livrer un nouveau Discours du Trône à l'automne comme on s'y attend, le projet de loi devra repasser en première lecture au Sénat.

« Le Sénat aurait dû passer cela, et il est décevant que la communauté transgenre doive attendre encore inutilement pendant des mois pour franchir cette étape, mais je m'attends tout de même à ce que le projet de loi soit accepté », a déclaré le parrain du projet de loi, le député néo-démocrate Randall Garrison.

**8 juillet 2013** – Le **Canada finance** silencieusement un effort concerté de la base pour **aider les Ougandais gais** dans leur lutte contre le projet de loi anti-homosexualité – et pour les préparer dans le cas où le projet serait adopté, a déclaré un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères.

Depuis novembre, alors que le parlement ougandais a renouvelé ses efforts pour faire adopter le projet de loi que le ministre des Affaires étrangères, John Baird, qualifie d'« aberrant », le Canada a dépensé 200 000 \$ pour donner un coup de fouet à plusieurs initiatives relatives aux droits des homosexuels dans la région. La source a confirmé que l'implication canadienne était précisément axée sur la lutte contre le projet de loi ougandais.

L'homosexualité est déjà criminalisée, mais le projet de loi renouvellerait et revigorerait les efforts pour éliminer la population homosexuelle de l'Ouganda, et a provoqué une condamnation internationale généralisée.

**11 juillet 2013** – Une nouvelle étude publiée par Statistique Canada montre, pour une deuxième année consécutive, une diminution des **crimes haineux** signalés à la police. De 2010 à 2011, l'ensemble des crimes haineux signalés a diminué de 5 %. Bien que les crimes haineux fondés sur la race, la religion ou l'ethnicité aient tous chuté selon les statistiques, le nombre de crimes haineux associés à l'orientation sexuelle a augmenté d'environ 10 %.

Le changement dans les chiffres soulève l'inquiétude de la communauté gaie, lesbienne, bisexuelle et transgenre (LGBT)

Toutefois, il existe également une incertitude quant à la raison pour laquelle les chiffres sont en augmentation et ce n'est peut-être pas pour les mauvaises raisons. « Certains éléments de cette hausse pourraient cependant être attribuables à de bonnes raisons – soit que plus de gens sont prêts à signaler ces crimes à la police ou que la police est plus disposée et plus en mesure de voir les crimes comme étant motivés par la haine alors qu'avant, ce facteur aurait peut-être été ignoré », a expliqué Kevin Kindred du Nova Scotia Rainbow Action Project (NSRAP).

Selon le rapport, les crimes haineux motivés par l'orientation sexuelle représentaient la plus grande proportion des accusés de moins de 25 ans. Les jeunes adultes étaient plus susceptibles d'être la victime ou l'accusé, et les contrevenants étaient majoritairement des hommes dans une écrasante proportion de 92 %.

**22 juillet 2013** — Une nouvelle **politique de don de sang** vient d'entrer en vigueur au Canada rejetant officiellement l'interdiction à vie qui empêchait les hommes ayant eu des relations sexuelles avec des hommes de donner du sang. La Société canadienne du sang (SCS) et Héma-Québec – qui supervisent le système de collecte et de distribution du sang – autorisent maintenant les hommes à donner du sang s'ils n'ont pas eu de relations

sexuelles homosexuelles dans les derniers cinq ans. La règle des cinq ans est non négociable, même si le sang d'un donneur potentiel a été examiné et qu'il est en parfaite santé.

« Nous ne pouvons pas faire d'exception, a déclaré Marc Plante, porte-parole de la SCS. Ces politiques sont en place pour des raisons de sécurité, et nous ne pouvons malheureusement pas choisir à notre gré, même si c'est ce que nous souhaiterions faire. Nous ne pouvons pas le faire. »

Les règlements en vigueur depuis les années 1980 interdisaient à un homme de donner du sang, pour le reste de sa vie, s'il avait eu des relations sexuelles avec un autre homme depuis 1977 – l'année alléguée du début de la propagation du VIH dans les pays développés.

L'organisme Sida Bénévoles Montréal (ACCM) se dit insatisfait de la nouvelle politique. « Nous aimerions que le modèle de donneur soit établi selon le comportement – plutôt que selon l'orientation sexuelle ou le genre », a déclaré Puelo Deir, porte-parole de l'organisme. La nouvelle politique « nécessite assurément des améliorations, a-t-il dit. Ce n'est qu'un petit pas dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. »

## Le mariage gai – un historique

**15 mai 2013** – Les autorités du **Brésil** décrètent que les licences de mariage ne devraient pas être refusées aux couples de même sexe. Le conseil qui supervise la magistrature du pays affirme que certains bureaux ont eu tort de publier des documents d'union civile alors que les couples voulaient des certificats de mariage complets. Les correspondants affirment que la décision autorise dans les faits le mariage homosexuel. Cependant, la légalisation complète dépend de l'approbation d'un projet de loi qui est examiné par le Congrès.

**16 mai 2013** – Dix avocats de Pékin, Shenzhen et d'autres villes de **Chine** présentent une requête auprès de l'Assemblée nationale populaire du gouvernement communiste afin de légaliser le mariage entre conjoints de même sexe. « La manière la plus efficace d'éliminer la discrimination envers l'homosexualité consiste à reconnaître le droit au mariage pour les couples de même sexe », affirme Huang Yizhi, l'un des avocats derrière la campagne.

**17 mai 2013** – La **France** surmonte le dernier obstacle dans ses efforts pour devenir le 14<sup>e</sup> pays au monde à légaliser le mariage entre conjoints de même sexe à la suite d'une décision du Conseil constitutionnel. Les opposants à l'égalité du mariage espéraient que défier le projet de loi devant le Conseil constitutionnel mettrait en péril le projet après des mois de débats et de protestations. Cependant, le Conseil a déclaré : « La loi qui autorise le mariage entre conjoints de même sexe est conforme à la constitution ».

**18 mai 2013** – Le président **français** François Hollande donne force de loi à un projet qui accorde l'égalité du mariage et le droit à l'adoption aux couples de même sexe.

**22 mai 2013** – Un homme se suicide devant l'autel de la cathédrale Notre-Dame de Paris, apparemment pour protester contre la décision de la **France** d'autoriser le mariage homosexuel. La police a confirmé l'identité de l'homme : Dominique Venner, 78 ans, un essayiste et militant lié aux groupes d'extrême droite et nationalistes de France. Dominique Venner a eu une longue carrière et a publié des essais d'extrême droite, des récits militaires ainsi que des ouvrages sur l'armement et la chasse.

**29 mai 2013** – La première cérémonie de mariage entre conjoints de même sexe en **France** se déroule à Montpellier, en présence de médias du monde entier. Le maire de la ville a décrit le mariage comme « historique ». Vincent Autin, 40 ans, dirigeant d'une entreprise de relations publiques, et son mari Bruno Boileau, un fonctionnaire de 29 ans, se sont mariés à l'hôtel de ville de Montpellier.

**30 mai 2013** – Un projet de loi destiné à criminaliser davantage les mariages entre conjoints de même sexe au **Nigéria** avec des peines de prison allant jusqu'à 14 ans est approuvé par les législateurs dans le parlement du pays. Les relations entre conjoints de même sexe sont déjà illégales au Nigéria, et la nouvelle loi signifie que les couples de même sexe qui s'engagent dans le mariage ou la cohabitation pourraient faire face à 14 ans de

prison chacun. Ceux qui sont « témoins » ou « complices » de ce genre de relations feraient également face à des sentences d'au moins huit ans d'incarcération. Les groupes qui défendent les droits des LGBT seraient aussi pénalisés en vertu du nouveau projet de loi.

La Chambre de représentants du Nigéria a approuvé le projet de loi, mais il n'est pas clair si le président Goodluck Jonathan lui donnera force de loi.

**20 juin 2013** – Les couples de même sexe qui se sont mariés au **Canada**, mais qui souhaitent maintenant divorcer peuvent pousser un soupir de soulagement. La Chambre des communes du Canada a approuvé le projet de loi C-32, une loi qui authentifie les mariages entre conjoints de même sexe en vertu de la loi canadienne et qui permet aux couples de même sexe non résidents de divorcer. Il ne manque plus que l'approbation du Sénat.

**24 juin 2013** – Le premier ministre **irlandais** Eamon Gilmore annonce que le pays tiendra l'an prochain un référendum sur l'égalité du mariage.

**26 juin 2013** – La Cour suprême des **États-Unis** fait connaître son opinion dans la contestation de la loi sur la défense du mariage (DOMA) qui définit, à l'échelle fédérale, le mariage comme une union entre un homme et une femme, et qui empêchait par conséquent les couples homosexuels mariés de recevoir de nombreux avantages. Celle-ci est déclarée inconstitutionnelle.

En raison de la décision, Edith Windsor de New York sera éligible à recevoir un remboursement d'impôt de 363 000 \$. Edith Windsor avait épousé sa conjointe et a intenté une poursuite contre le gouvernement pour récupérer la déduction fiscale fédérale sur le droit de succession qui était uniquement offerte aux couples hétérosexuels quand le mari ou la femme mourrait.

**26 juin 2013** – La Cour suprême des **États-Unis** invalide la proposition 8, l'interdiction du mariage entre conjoints de même sexe de l'État de la Californie, en refusant d'entendre la cause. Cette décision sur la proposition 8 signifie que les mariages entre conjoints de même sexe peuvent reprendre dans l'État américain de la Californie. Certains espéraient que le tribunal publie une décision ayant une portée plus large qui s'appliquerait à tous les États, mais la décision ne s'applique qu'à la Californie.

**27 juin 2013** – Un juge spécialisé en immigration de la ville de **New York** arrête immédiatement la déportation d'un homme homosexuel colombien légalement marié à un citoyen américain peut après que la Cour suprême ait renversé la loi sur la défense du mariage (DOMA). Sean Brooks et son mari colombien Steven faisaient face à la déportation, sachant que leur mariage n'existait pas aux yeux des services américains de citoyenneté et d'immigration. Sean et Steven Brooks forment l'un des 28 500 couples homosexuels binationaux qui n'ont plus à craindre que la DOMA les sépare.

**27 juin 2013** – Une proposition de loi destinée à autoriser le mariage entre conjoints de même sexe en **Écosse** est publiée à Holyrood. Le projet de loi sur le mariage et le partenariat civil en Écosse vise à réviser la loi tout en protégeant les droits des groupes religieux à ne pas tenir ces cérémonies. Le projet sera examiné devant les membres du comité et la chambre parlementaire du Parlement écossais.

**5 juin 2013** – Le **Vatican** publie un texte religieux coécrit par le pape François et son prédécesseur Benoît XVI et dans lequel les deux hommes réaffirment leur opposition à l'égalité du mariage.

**10 juillet 2013** – Bien que la Cour suprême des **États-Unis** ait invalidé la loi sur la défense du mariage (DOMA), la loi qui refusait aux couples de même sexe la reconnaissance fédérale, l'État de l'**Indiana** adopte une loi qui fait en sorte que les couples homosexuels qui tentent de faire une demande de licence de mariage sont passibles d'une sentence d'emprisonnement allant jusqu'à 18 mois.

**15 juillet 2013** – Le projet de loi britannique sur le mariage homosexuel élimine son dernier obstacle majeur, franchissant l'étape de la chambre des lords et provoquant des célébrations de la part de militants à l'extérieur du parlement. Le projet de loi permettra aux couples homosexuels de se marier dans des cérémonies civiles et

religieuses en **Angleterre** et au **pays de Galles**, bien que l'Église d'Angleterre, qui est divisée sur la question, n'ait pas le droit d'offrir des cérémonies aux conjoints de même sexe.

**17 juillet 2013** – Le projet de loi sur l'égalité du mariage pour l'**Angleterre** et le **pays de Galles** reçoit la sanction royale, et est maintenant une loi officielle.

**22 juillet 2013** – À **Haïti**, plus de 1000 personnes participent à une rare manifestation dans la rue pour protester contre l'homosexualité et une proposition de légalisation du mariage homosexuel dans la nation des Caraïbes. La manifestation rassemble un mélange de groupes religieux, allant des protestants aux musulmans, qui ont brandi des affiches homophobes et ont entonné des chants, y compris un où ils menaçaient de faire flamber le parlement si ses membres légalisaient le mariage entre conjoints de même sexe.

**5 août 2013** – Les couples de même sexe ont le droit de se marier en **Uruguay**. Le pays est devenu le 12<sup>e</sup> au monde à légaliser le mariage entre conjoints de même sexe en mai après que le président Jose Mujica ait donné force de loi au projet.

**6 août 2013** – Des dizaines de couples homosexuels se marient sur le coup de minuit au **Minnesota**, le plus grand État du Midwest des États-Unis où il est maintenant légal de la faire. Au **Rhode Island**, le dernier État de la Nouvelle-Angleterre à autoriser le mariage entre conjoints de même sexe, les mariages commencent à 8 h 30, l'heure d'ouverture des bureaux municipaux. Le nombre de lieux où les couples américains de même sexe peuvent se marier s'étend à plus du quart du pays.

## Les nouvelles internationales

**17 mai 2013 (Reuters)** Le parlement **portugais** entérine un projet de loi autorisant les **couples de même sexe à adopter** l'enfant biologique ou d'adoption de leur conjoint ou conjointe. Le projet de loi a été adopté par une faible majorité d'à peine cinq voix à l'assemblée de Lisbonne, mais a reçu des applaudissements chaleureux de l'assemblée. Les militants du pays ont célébré la victoire, mais elle n'est considérée que partielle, puisqu'ils réclamaient le droit unilatéral à l'adoption.

**24 mai 2013 (Huffington Post)** Une **lesbienne de 18 ans** de la **Floride** refuse l'arrangement proposé après avoir été **accusée d'actes délictueux** graves pour avoir entretenu une relation avec une fille de quatre ans sa cadette. Kaitlyn Hunt fait face à des accusations après que la mère de sa copine de 14 ans ait signalé la relation à la police dès qu'elle a eu 18 ans.

Elle fait face à deux accusations de voies de fait impudiques et obscènes envers un enfant de 12 à 16 ans et a été expulsée de l'école secondaire Sebastian River de Sebastian en Floride. Si elle avait accepté l'arrangement, elle aurait été assignée à résidence pendant deux ans et aurait été considérée comme délinquante sexuelle. Le bureau du procureur général soutient qu'elle devra maintenant subir un procès et est passible d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à 15 ans, si elle est reconnue coupable de ces crimes.

Les militants condamnent l'arrestation et soutiennent Kaitlyn Hunt, demandant aux autorités d'abandonner les poursuites. Dans une déclaration écrite, les avocats de Kaitlyn Hunt indiquent : « Il s'agit d'une situation où deux adolescentes, qui se trouvent à être du même sexe, entretiennent une relation. S'il s'agissait d'un garçon et d'une fille, on n'en entendrait même pas parler. »

**26 mai 2013 (Pink News)** Un **film qui raconte l'histoire d'amour entre deux femmes**, et qui a choqué la critique en raison de scènes de sexe assez explicites, reçoit la Palme d'or, le prix le plus important décerné au Festival de **Cannes**.

Le film, *La vie d'Adèle – chapitres 1 & 2*, du réalisateur français d'origine tunisienne Abdellatif Kechiche et fondé sur une bande dessinée, comprend des scènes explicites, et certains critiques ont laissé entendre qu'il devrait peut-être être retouché au montage avant d'être distribué largement en salles pour visionnement. Le film met en

vedette le personnage d'Adèle, âgée 15 ans, interprétée par Adèle Exarchopoulos, et son amoureuse Emma, qui est interprétée par Lea Seydoux.

**11 juin 2013 (CBC)** Les législateurs de la Douma **russe** entérinent un projet de **loi interdisant toute « propagande homosexuelle »**. Le vote était de 436 voix contre aucune, avec une abstention, en faveur d'une loi qui interdit la « propagande de relations sexuelles non traditionnelles » aux mineurs de même qu'auprès des médias. Toute infraction est passible d'amendes importantes, voire de peines d'emprisonnement.

Toute personne qui se sert des médias ou d'Internet pour une telle « propagande » est passible d'une amende allant jusqu'à 100 000 roubles (3 000 \$), alors que toute organisation est passible d'une amende allant jusqu'à un million de roubles et d'une fermeture d'au plus 90 jours. Le projet de loi touche également les étrangers et stipule que tout étranger qui se sert des médias ou de l'Internet pour faire de la « propagande » est passible d'une amende allant jusqu'à 100 000 roubles, d'une peine d'emprisonnement de 15 jours et de déportation.

Tout ce qui peut être considéré comme favorable à l'homosexualité, de discours de fierté à des gais se tenant la main en public, allant même jusqu'au fait de porter des bretelles arc-en-ciel, est maintenant illégal.

Le président Poutine a rejeté l'idée que des citoyens gais soient persécutés dans le pays. S'adressant aux journalistes en Finlande, le président Poutine a déclaré : « Les homosexuels sont des citoyens à parts égales qui bénéficient de tous les droits [en Russie]. Il ne s'agit pas d'imposer une quelconque sanction de l'homosexualité... Il s'agit de protéger les enfants d'une telle information », a dit le président Poutine.

Des lois semblables ont déjà été adoptées dans une dizaine de régions de la Russie, mais ce projet de loi s'impose à l'échelle du pays.

**12 juin 2013 (One News Page)** Une **dramatique télévisée** qui met en vedette un **couple lesbien et sa famille**, sur le réseau **américain** ABC, obtient une forte cote d'écoute pour son deuxième épisode, malgré les protestations des groupes conservateurs contre sa présentation. La dramatique familiale d'ABC, **The Fosters**, produite par la maison de production de Jennifer Lopez, a été vertement critiquée par le groupe militant conservateur ouvertement homophobe One Million Moms. La dramatique relate l'histoire un couple de lesbiennes biracial et de leurs enfants adoptés, d'accueil et biologiques.

**15 juin 2013 (Pink News)** Une modification à la loi sur les droits de la personne des **Bermudes interdisant la discrimination fondée sur la sexualité** est adoptée, malgré les inquiétudes que cela pourrait annuler l'interdiction nationale du mariage entre conjoints de même sexe.

Wayne Fubert, le député qui a déposé un projet d'amendement contre le mariage de même sexe, a dit que la modification apportée à la loi sur les droits de la personne était controversée puisque les Bermudiens étaient préoccupés que cela puisse entraîner l'adoption du mariage entre conjoints de même sexe. « La majorité des Bermudiens ne veulent pas être discriminés en raison de l'orientation sexuelle en ce qui a trait au travail et au logement, dit-il, mais il ne fait aucun doute que la majorité des Bermudiens n'est pas favorable au mariage entre conjoints de même sexe. »

**18 juin 2013 (USA Today)** Les législateurs **russe**s votent unanimement **contre l'adoption d'enfants russes par des couples de même sexe** étrangers, de même que par un parent célibataire qui vit dans un pays où le mariage entre conjoints de même sexe est légal. La Douma a approuvé par 443 voix contre aucune le projet de loi, de même que les modifications connexes à la loi russe sur la famille.

Compte tenu de l'adoption en France d'une loi sur l'égalité du mariage le 18 mai 2013, le président Poutine a dit qu'il était prêt à considérer apporter des modifications aux ententes afin d'empêcher les couples de même sexe d'adopter des orphelins russes. Le *Moscow Times* indique que dans une récente entrevue télévisée, un des parrains du projet de loi, Yelena Mizulina a proposé la mise en place d'une législation visant à retirer la garde d'enfants aux couples de même sexe.



**28 juin 2013 (Pink News)** Un **rapport australien** sur les enfants des couples de même sexe révèle qu'ils ont une meilleure estime d'eux-mêmes, une meilleure cohésion familiale et une meilleure santé globale que la moyenne nationale. L'étude australienne sur la **santé des enfants des familles homoparentales** est la plus importante recherche au monde visant à étudier la façon dont les enfants sont élevés par les couples de même sexe comparativement aux enfants élevés par des couples hétérosexuels.

Selon un rapport préliminaire de l'étude portant sur 500 enfants dans toute l'Australie, non seulement les jeunes s'épanouissent, mais ils ont également un taux de cohésion familiale plus élevé que les autres familles. L'étude portait sur d'importants indicateurs, dont l'estime de soi, le comportement émotionnel et le temps passé avec les parents. Les enfants des couples de même sexe ont obtenu de meilleurs résultats que la moyenne nationale en matière de santé globale et d'entente au sein de la famille.

**6 juin 2013** – Un groupe de skinheads tabasse à mort un militant **français** d'extrême gauche dans le secteur commercial de Paris, dans une attaque qui soulève la crainte d'une augmentation de la **violence d'extrême droite**. Les tensions politiques sont grandes en France après des mois de protestations contre la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe qui ont parfois entraîné des confrontations entre des fauteurs de troubles d'extrême droite et les policiers.

Le ministre de l'Intérieur Manuel Valls a dit qu'une bagarre avait éclaté entre deux groupes de jeunes dans une rue piétonne à quelques pas du célèbre grand magasin Printemps. À un certain moment, le jeune militant d'extrême gauche de 19 ans a été tabassé par plusieurs skinheads, selon Manuel Valls, un député de centre très respecté du gouvernement socialiste du président François Hollande.

Le militant, Clément Méric, qui a d'abord été admis à l'hôpital dans un état grave, est ensuite décédé, a dit Agnès Thibault-Lecuivre, porte-parole du bureau du procureur de Paris.

Quatre suspects, âgés de 20 à 37 ans, qui auraient des liens avec des mouvements d'extrême droite, ont été arrêtés, a ajouté Mme Thibault-Lecuivre.

**Juillet 2013 (ILGA News, Pink News, Human Rights Watch)** En réaction aux nouvelles mesures homophobes draconiennes en **Russie**, les militants demandent à peu près tout, du **boycottage** des **Jeux olympiques** de Sochi au boycottage de la **vodka russe** à l'échelle internationale, en passant par le port de drapeaux aux couleurs de l'arc-en-ciel par les participants des Jeux de Sochi, au mépris de la loi russe.

La réaction du Comité international olympique (CIO) à la menace grandissante de violence contre les athlètes et amateurs gais des Jeux olympiques a jusqu'à maintenant été plutôt mitigée. La réaction du CIO est si modérée que Human Rights Watch lui a dernièrement envoyé une lettre cinglante exigeant qu'il prenne des mesures pour faire respecter sa propre charte qui interdit toute discrimination. Le CIO a établi un précédent en matière de droits de la personne dans le sport lorsqu'il a interdit la participation de l'Afrique du Sud aux Jeux olympiques de 1964, en raison de son régime de l'apartheid. Les militants se demandent pourquoi le CIO n'a pas encore réagi aux lois russes homophobes.

Les militants suggèrent également que des villes comme Los Angeles, Québec et Paris abandonnent ou suspendent leur jumelage avec des villes russes.

**16 juillet 2013 (Huffington Post)** Eric Ohena Lembembe est découvert **battu brutalement à mort** dans sa résidence de Yaoundé au **Cameroun**. Eric Lembembe était le directeur général de la Cameroonian Foundation for AIDS (CAMFAIDS), un organisme luttant contre le SIDA et oeuvrant à la défense des droits des personnes LGBT au Cameroun. À peine deux semaines auparavant, Eric Lembembe s'était prononcé contre les récentes introductions par infraction dans les bureaux des groupes de défense des droits des homosexuels. Les locaux d'une des organisations, Alternatives-Cameroun, ont été incendiés le 26 juin 2013.

**12 juillet 2013 (Pink News)** La Société **libanaise** de psychiatrie déclare que le fait **d'être gai n'est pas un trouble mental** et ne requiert pas de traitement. Le Liban devient donc le premier pays arabe du Moyen-Orient à se

prononcer en ce sens. La Société a publié le communiqué en réaction aux allégations d'arrestation et de mauvais traitements infligés aux personnes LGBT du Liban. L'article 534 du Code pénal du Liban interdit les relations sexuelles « contre nature », qui sont passibles d'une peine d'emprisonnement d'un an.

**29 juillet 2013 (The Telegraph)** Dans des commentaires prononcés à l'occasion d'une entrevue impromptue à bord de l'avion papal, le **Pape François** donne espoir à une myriade de **catholiques LGBT** à savoir qu'ils ont peut-être leur place au sein de l'Église. Se prononçant sur des allégations affirmant que son candidat à la tête de la banque du Vatican soit gai, le pape François a dit qu'il n'était pas en position de juger les prêtres gais.

« Si une personne est gaie et cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour la juger? »

Plusieurs organisations représentant à la fois les personnes LGBT et les catholiques à travers le monde ont profité de l'occasion pour saluer les déclarations du pape, affirmant que cela démontre une attitude plus tolérante et plus inclusive de la part du chef de l'Église catholique, qui considère l'homosexualité comme un péché et exige que les catholiques gais demeurent célibataires.

## **Des nouvelles de la Coalition des familles homoparentales RENCONTRES À VENIR**

### **SEPTEMBRE 2013 :**

#### **◆ LUNDI 2 SEPTEMBRE DE 11H À 15H. PIQUE-NIQUE FÊTE ARC-EN-CIEL (À QUÉBEC)**

**La Coalition des familles homoparentales** convie tous les membres de familles LGBT, avec ou sans enfant, de même que tous nos amis et alliés, à un Pique-nique communautaire dans le cadre de la Fête arc-en-ciel à Québec. Les familles doivent apporter un lunch et une couverture de pique-nique.

Sur le site : clowns, jeux gonflables, maquillage pour enfants, activités de bricolage et le trio musical technoTrad « Soleil de fou ».

**Lieu : Parc Berthelot (sur la rue du Marché Berthelot, près de l'Hotel Delta)**

**Pour de plus amples renseignements veuillez contacter : Olivier Poulin / 418 809-3383 / [direction@glbtquebec.org](mailto:direction@glbtquebec.org)**

#### **◆ SAMEDI, 14 SEPTEMBRE DE 11H À 15H (DATE DE PLUIE: DIMANCHE 15 SEPTEMBRE) PIQUE-NIQUE À LA FERME BIO DE NOS MEMBRES EBY ET JENNA**

La Coalition des familles homoparentales (CFH) souhaite inviter toutes les familles membres de la CFH avec ou sans enfants, de même que tous nos alliés et amis, à un immense pique-nique familial. Venez vous détendre et échanger avec votre famille et des amis à la ferme biologique de nos membres, Eby et Jenna. Il y aura de la musique, des sports et des jeux.

Veuillez apporter votre propre lunch ou réservez un lunch préparé par le chef de la ferme!

**Les réservations ne sont nécessaires que si vous souhaitez avoir un lunch préparé pour vous à la ferme.**

**Lieu : 398, route du Canton, Brownsburg-Chatham**

**(voir le dépliant ci-joint pour les indications et les détails)**

#### **◆ JEUDI 26 SEPTEMBRE À 19H CONFÉRENCE : « ENFIN JE DORS ET MES PARENTS AUSSI »**

Fruit de plus de dix ans d'intervention auprès de milliers de parents, cette conférence propose, outre des éléments théoriques, des mesures à mettre en place pour faciliter la routine du coucher, diverses techniques qui aideront l'enfant à s'endormir seul et de nombreux moyens visant à faire de l'heure du coucher un moment serein et agréable.

**Conférencière : Évelyne Martello (dans le cadre des soirées parents en tournée de l'Hopital Ste-Justine)**

**Lieu : Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, Montréal, salle 204.**

## OCTOBRE 2013

### ◆ **SAMEDI 5 OCTOBRE ET DIMANCHE 6 OCTOBRE**

#### **FIN DE SEMAINE INTENSIVE À MONTRÉAL POUR LES FUTURS PARENTS LGBT**

Des formateurs et formatrices chevronnés répondront à vos questions sur différentes facettes des réalités homoparentales : Comment former une famille? Quels sont nos droits et responsabilités en tant que parents LGBT au Québec? Comment expliquer aux enfants leurs origines? Comment est-ce que ça fonctionne dans les cliniques de fertilité, les agences de mères porteuses, les centres jeunesse? Comment répondre aux questions les plus souvent posées, basées sur des stéréotypes? Quelle est l'expérience de nos familles et de nos enfants dans les garderies et à l'école?

**L'inscription à l'avance est obligatoire : (514) 878-7600 ou [info@familleshomoparentales.org](mailto:info@familleshomoparentales.org)**

**Le nombre de places est limité. (Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements)**

### ◆ **MERCREDI 16 OCTOBRE À 19H**

#### **FILM, DISCUSSION ET PRÉSENTATION : « TRANSPARENT »**

Rose ou bleu. Homme ou femme. Maman ou papa. Les catégories que nous connaissons toutes et tous sont déconstruites dans un documentaire éclairant à propos de 19 transsexuels qui vivent aux États-Unis. Ceux-ci ont accouché et ont presque tous élevé leurs enfants biologiques. Le film sera suivi d'une discussion ouverte et d'une courte présentation des derniers résultats de recherche de Marie-Pier Petit de l'UQAM.

**Conférencière : Marie-Pier Petit (UQAM)**

**Remarque : Le film est en anglais et la discussion sera bilingue.**

**UQAM. 320 Ste-Catherine Est, Salle DS-1950 (métro Berri-UQAM)**

### ◆ **SAMEDI 26 OCTOBRE À 11H**

#### **ACTIVITÉ POUR L'HALLOWEEN : CUEILLETTE DE CITROUILLES AU VERGER LABONTÉ**

**(Veuillez consulter le document joint pour de plus amples renseignements)**

## NOVEMBRE 2013

### ◆ **SAMEDI 9 NOVEMBRE À 10H**

#### **ACTIVITÉ PARENTS AVEC BÉBÉS OU JEUNES ENFANTS**

**Lieu : Maison Parent-Roback, 110, rue Ste-Thérèse, bureau 105, Montréal, QC, H2Y 1E6**

### ◆ **JEUDI 21 NOVEMBRE**

#### **CONFÉRENCE PAR LE CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL SUR L'ADOPTION ET LE PROGRAMME BANQUE MIXTE**

Louise Dumais, directrice des services d'adoption du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) présentera le programme Banque mixte en expliquant comment ce programme fonctionne bien depuis quelques années.

**Lieu : Centre St-Pierre, 1212 rue Panet, salle 203.**

#### **BABILLARD :**

◆ **Le Centre des femmes du Verdun** offre l'écoute individuelle pour lesbiennes les mercredis de 9 h – 12 h et une série d'ateliers sur les relations lesbiennes saines. Pour plus d'information : 514-767-0384 ou site Web : [www.centredesfemmesdeverdun.org](http://www.centredesfemmesdeverdun.org)

◆ **La Marg'Elle** est un groupe pour femmes homosexuelles et bisexuelles affilié à la Maison des Femmes des Bois-Francs. Briser l'isolement, favoriser l'échange, l'identification et l'affirmation de soi.

Info : [margelleboisfrancs@hotmail.com](mailto:margelleboisfrancs@hotmail.com)

[www.lamargelle.spaces.live.com](http://www.lamargelle.spaces.live.com)

**819-758-3384**

◆ **Dorshei Emet B'nei Mitzvah Program:** Do you have children entering grade 6? We offer a meaningful program in which children discover the relevance of their Jewish heritage. Dorshei Emet is a welcoming Synagogue to individuals and families of all backgrounds, and to interfaith and LGBTQ families. 514-486-9400 (Alys Geiger),

www.dorshei-emet, or drop in anytime to Saturday morning Shabbat services, 10h00 to 12h15, and stay for a light lunch and meet some of the members!

♦ **Le Centre des femmes de Rivière-des-Prairies ! 514-648-1030**

Nous sommes ouvertes aux lesbiennes ! Si vous avez besoin de plus d'informations vous pouvez consulter notre site web : [www.cdfrdp.qc.ca](http://www.cdfrdp.qc.ca) ainsi que le site de notre regroupement : [www.rcentres.qc.ca/propos.html](http://www.rcentres.qc.ca/propos.html)

♦ **L'Écho des femmes de la Petite Patrie** est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien). Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

♦ **The Kid Scoop** : La référence tout-en-un pour les activités des enfants : [www.kidscoop.com](http://www.kidscoop.com)

**DIVERS :**

♦ Traducteurs, rédacteurs, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin. Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez nous contacter : [info@familleshomoparentales.org](mailto:info@familleshomoparentales.org)

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts [www.ccglm.org/fr-b](http://www.ccglm.org/fr-b) vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075, rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13 h à 20 h. (514) 528-8424.

♦ Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw invitent les couples gais et lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir familles d'accueil. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une adoption. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à [rena\\_rubin@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca).

.....  
Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la-nous en tout temps à [info@familleshomoparentales.org](mailto:info@familleshomoparentales.org) ou par la poste à CFH, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.

\*\*\*\*\*

♦ LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE. Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à la CFH. J. Freed, (514) 489-8633 [www.jfreed.ca](http://www.jfreed.ca)

♦ Un couple d'agents immobiliers pas comme les autres! Laissez notre famille aider la vôtre à trouver le parfait chez soi. Vendeur ou acheteur à Montréal ou les environs, ce serait notre plaisir de travailler avec vous. Mary Lamey (514-978-6522) et Amy Barratt (514-718-6522), agents affiliés et mères lesbiennes.

♦ Photographe professionnelle pour mariages, maternité, portraits, familles. Membre de la CFH. Contactez-moi pour plus de renseignements. Marie-Andrée Boivin 514-273-9658 [marieandreeboivin@yahoo.ca](mailto:marieandreeboivin@yahoo.ca)